Un archipel et sa langue : description de l'usage de trois variables morphosyntaxiques en français madelinot au tournant du 20e siècle

Florence Trudeau, Université de Sherbrooke (Canada) et Université de Moncton (Canada)

RÉSUMÉ

Cet article se penche sur l'emploi, en français madelinot du tournant du 20e siècle, de trois variables morphosyntaxiques, chacune comprenant une variante considérée comme un stéréotype du français acadien traditionnel : l'expression de la première personne du pluriel, l'adverbe de négation et la désinence de la troisième personne du pluriel. Des études réalisées sur les usages contemporains de ces variables en français madelinot notent des similitudes entre la grammaire de cette variété et celle du français québécois, qui seraient le résultat d'une évolution du français madelinot dans la deuxième moitié du 20e siècle. Pourtant, des études récentes portant sur la grammaire du français madelinot au début du 20e siècle indiquent que, pour quelques traits, le français madelinot partageait déjà certaines caractéristiques associées au français québécois et absentes des variétés de français acadien jugées plus conservatrices. Les connaissances sur les caractéristiques de la variété à cette époque sont toutefois encore parcellaires. Nos résultats montrent une rareté, voire une absence des trois variantes stéréotypées du français acadien traditionnel dans le corpus étudié, ce qui appuie l'hypothèse des similitudes avec le français québécois dès le début du 20e siècle. Nous avançons que, selon nos résultats, le changement linguistique a pris fin au plus tard avant la fin du 19e siècle et que, s'il a été causé par les contacts linguistiques, ceux-ci ont pu se produire dans les années suivant la Déportation. Nous réfléchissons aussi à l'incidence du type de données analysées sur les résultats et sur la nécessité de comparer les variétés autrement qu'en prenant le conservatisme pour référence et en étudiant d'autres traits que ceux considérés comme des stéréotypes.

MOTS-CLÉS

Français madelinot, morphosyntaxe, sociolinguistique, changement linguistique, variation linguistique.

An archipelago and a language: description of three morphosyntactical variables in Madelinot French at the turn of the 20th century

Florence Trudeau, Université de Sherbrooke (Canada) and Université de Moncton (Canada)

ABSTRACT

This study investigates the morphosyntax of spoken Madelinot French of the turn of the 20th century. It examines three morphosyntactical variables that each have a variant considered a stereotype of traditional Acadian French: the first-person plural, the negation and third-person plural verb endings. Studies on Madelinot French in the 21st century suggest that the similarities found between Madelinot French and Québec French are the result of language change which strated after the Second World War. Conversely, recent studies on the grammar of Madelinot French at the start of the 20th century show that, for a sample of variables, the grammar of Madelinot French and Québec French were similar and differed from that of more conservative Acadian varieties. However, knowledge on the grammar of Madelinot French at that time is still lacking. Our study reveals that all three stereotypical variants studied, which are present in conservative Acadian varieties, are rare or absent from our data, which supports the hypothesis of ongoing language change at the start of the 20th century in Madelinot French. Based on our results, we suggest that language change started before the end of the 19th century and that it could have been caused by intensive linguistic contact in the years following the Déportation. We also discuss the influence of the type of data used on results and the necessity of going beyond a conservatism scale and linguistic stereotypes when comparing varieties.

KEYWORDS

Madelinot French, morphosyntax, sociolinguistic, language change, language variation.

Un archipel et sa langue : description de l'usage de trois variables morphosyntaxiques en français madelinot au tournant du 20e siècle

Florence Trudeau, Université de Sherbrooke (Canada) et Université de Moncton (Canada)[1]

Introduction

Le français madelinot, la variété parlée aux îles de la Madeleine, présente un intérêt certain pour la recherche sur le français en Amérique du Nord. En raison de l'histoire particulière de sa communauté et de sa situation géographique unique, la variété partage des caractéristiques avec les deux grands domaines linguistiques français en Amérique du Nord : le français laurentien – aussi appelé français québécois, notamment dans cette recherche – et le français acadien. Son étude offre ainsi aux chercheurs une occasion unique de mieux comprendre les dynamiques et les mécanismes du changement linguistique dans ces deux domaines. Notre recherche se concentre sur l'étude de la morphosyntaxe du français madelinot parlé par des locutaires nés à la fin du 19e siècle. Elle s'inscrit dans la perspective de la sociolinguistique historique variationniste. Cette approche applique les principes et les méthodes de la sociolinguistique variationniste (notamment la primauté du vernaculaire, l'hypothèse du temps apparent, le principe d'uniformité et le principe de la redevabilité des données [notamment Labov, 1972, 1994, 2001, 2010; Sankoff, 1988; Tagliamonte, 2006, 2012]) à l'étude d'états passés d'une langue ou d'une variété de langue. Elle a été mobilisée à de nombreuses reprises pour le français en Amérique du Nord (entre autres, Martineau, 2005, 2012, 2014, 2018; Poplack et St-Amand, 2009; King, 2013; Roussel, 2020; Trudeau, 2023). La description des caractéristiques passées d'une variété permet de tester les hypothèses émises sur celles-ci – sur les causes, les dynamiques et la chronologie d'un changement linguistique, par exemple – et offre un point de référence pour étudier le changement linguistique à travers le temps.

L'objectif de cette recherche est de contribuer à la description de la grammaire du français madelinot du tournant du 20e siècle, c'est-à-dire le français parlé par des

[1]

locutaires nés au 19e siècle, par l'étude de trois variables[2] dans un corpus d'entrevues ethnographiques de type récit de vie enregistrées à partir des années 1970, le corpus Frédéric-Landry. Nous proposons de vérifier l'hypothèse d'Anika Falkert (2010) d'un conservatisme de la morphosyntaxe du français madelinot jusqu'au milieu du 20e siècle. Cette hypothèse est basée sur le classement des variétés de français acadien de Karin Flikeid (1997, p. 266) selon leur degré de conservatisme. Selon Falkert (2010), au début du 20e siècle, le français madelinot se rapprochait des variétés de français acadien dites « conservatrices » compte tenu du grand nombre de traits morphosyntaxiques et phonétiques associés à ces variétés conservatrices qui se seraient trouvés en français madelinot à cette époque. La variété aurait par la suite connu un changement rapide à partir de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, se traduisant par l'abandon des traits acadiens conservateurs et l'adoption de traits partagés avec le français québécois en raison de la hausse des contacts avec le Québec.

Pour tester cette hypothèse, nous examinons l'usage de trois variables morphosyntaxiques incluses dans le classement de Flikeid (1997, p. 266), à savoir la forme d'expression de la première personne du pluriel *je… -ons*, l'adverbe de négation *point* et la désinence de la troisième personne du pluriel *-ont*. Nous cherchons aussi à déterminer si, comme plusieurs recherches sur le français madelinot l'ont affirmé, le contact avec le français québécois a pu être une cause de la variation et, le cas échéant, du changement observé dans nos données. Dans cet article, nous faisons d'abord état des travaux réalisés sur le français madelinot (section 1). Dans la deuxième section, nous présentons le corpus utilisé et les variables analysées. Nous examinons les résultats obtenus à partir de notre corpus dans la troisième section, puis discutons de ces résultats et situons leur signification parmi les études précédentes réalisées sur le français madelinot et le français acadien dans la quatrième section. À partir de notre analyse, nous interrogeons certains lieux communs sur le français madelinot, ses caractéristiques et son histoire.

[2] Une variable est une unité conceptuelle réalisée dans la langue par des variantes, qui sont différentes manières de dire la même chose (Labov, 1976, p. 263).

1. LES ÉTUDES ANTÉRIEURES SUR LE FRANÇAIS MADELINOT

L'hypothèse la plus généralement admise sur la morphosyntaxe du français madelinot est qu'elle a connu un changement linguistique marqué par la perte de certains traits partagés avec les variétés de français acadien. En revanche, les chercheurs ne s'entendent pas sur la chronologie et les causes de ce changement. Certains, comme Falkert (2010, p. 252), parlent de « désacadianisation » à partir du milieu du 20e siècle. D'autres, comme Comeau, King et LeBlanc (2016, 2022) et LeBlanc (2013, 2021), avancent que le changement était en cours au début du 20e siècle. Ils envisagent ce changement en comparant le français madelinot avec d'autres variétés de français acadien sur un continuum allant de la variété la plus conservatrice à la moins conservatrice en mettant l'accent sur les contacts avec d'autres variétés de français.

La description des caractéristiques contemporaines du français madelinot a été réalisée principalement par Anika Falkert (2005a, 2005b, 2006, 2009, 2010). Elle a analysé la présence de traits du français acadien dans la phonologie du français madelinot du début du 21e siècle (par exemple, l'ouisme [prononciation de /ɔ/ en /u/] et l'affrication des consonnes /k/ en /tʃ/ et /g/ en /dʒ/) (Falkert, 2010, p. 253) à partir d'un corpus d'entrevues recueilli en 2003 (Falkert, 2010). Elle s'est de plus penchée sur l'emploi de certains traits morphosyntaxiques du français acadien traditionnel considérés comme des stéréotypes par Karin Flikeid dans sa typologie des variétés de français acadien (1997, p. 266). Elle conclut que la phonétique du français madelinot a gardé « bon nombre de traits que l'on retrouve, selon Flikeid (1997) dans les parlers acadiens les plus traditionnels » (Falkert, 2010, p. 251). Falkert avance en outre que « le parler des Îles-de-la-Madeleine […] se distingue par une désacadianisation plus avancée au niveau morphosyntaxique qu'au niveau phonétique » (Falkert, 2010, p. 252). Ainsi, selon elle :

> Le français des Îles occupe donc une position intermédiaire : pour ce qui est de la phonétique, il s'approche […] [des] parlers les plus conservateurs, alors que la morphologie le classerait [parmi les variétés qui présentent], « a somewhat greater degree of standardization and non-transmission of traditional Acadian features ». (Flikeid, 1997, p. 265 dans Falkert, 2010, p. 266-267)

Plus récemment, Carmen LeBlanc (2013, 2021) s'est penchée sur le français madelinot de cette époque en étudiant l'usage de locutaires madelinots nés entre 1874 et 1929 dans des contes, des légendes et des entrevues ethnographiques. Elle s'est particulièrement attardée sur la description de la morphosyntaxe de la variété, dans une perspective comparative. L'objectif de ses recherches et de celles de son équipe, qui comprend Ruth King et Philip Comeau, est de comprendre l'effet du contact sur le changement linguistique en comparant plusieurs variétés de français acadien qui ont des historiques de contacts divers, comme celles parlées à la Baie Sainte-Marie, en Nouvelle-Écosse, à l'Anse-à-Canards, à Terre-Neuve et aux Îles de la Madeleine, au Québec[3]. Leurs travaux, consacrés à l'expression du futur (Comeau, King et LeBlanc, 2016) et à l'expression des interrogatives totales (Comeau, King et LeBlanc, 2022), ont permis de constater que le taux d'emploi des variantes acadiennes – respectivement le futur fléchi et la particule interrogative -*TI* – est semblable à celui observé dans les autres variétés de français acadien étudiées. Pour ce qui est des contraintes sur la variation, aucune particularité n'est relevée pour l'expression des interrogatives totales. Pour l'expression du futur en revanche, ils observent une différence quant aux facteurs linguistiques qui influencent l'usage du futur fléchi et du futur périphrastique. En français madelinot notamment, le futur périphrastique servirait à faire référence à des événements dans un futur plus éloigné, et non uniquement dans un futur immédiat, comme c'est le cas des autres variétés acadiennes. Selon les chercheurs, cet usage propre au français madelinot dans le domaine linguistique acadien est attribuable au contexte sociodémographique de l'archipel et aux contacts avec le français québécois. Ils concluent que les résultats obtenus confirment leur hypothèse de départ selon laquelle le contact avec d'autres variétés de français avant le 20e siècle est une cause du changement linguistique observé au début du 20e siècle dans cette variété.

[3] Il importe de noter que les locutaires des corpus de la Baie Sainte-Marie et de l'Anse-à-Canards sont plus jeunes que ceux du corpus des Îles de la Madeleine. Les locutaires du corpus de la Baie Sainte-Marie étaient âgés d'entre 20 et 84 ans en 1990 (1906-1970), l'année de constitution du corpus. Deux enquêtes ont été menées à l'Anse-à-Canards en 1980 et en 1990, les locutaires avaient entre 26 et 77 ans lors de l'enregistrement des entrevues (aucune mention des extrêmes d'âge des locutaires pour chaque enquête) (Comeau, King et LeBlanc, 2022, p. 6).

Pour finir, le français madelinot de la première moitié du 20e siècle a fait l'objet de quelques observations, notamment de la part de Paul Hubert (1938) et de Hector Carbonneau (1944, 1945, 1948). Elles portent principalement sur les archaïsmes lexicaux, mais aussi sur des particularités phonétiques et morphosyntaxiques présentes dans le français parlé aux Îles de la Madeleine au début du 20e siècle. Par exemple, la diphtongue *-oi/-ois* [wa] se prononce [wɒ] aux Îles de la Madeleine, selon les deux auteurs. Hubert indique que cette prononciation est différente de celle du Québec et du Nouveau-Brunswick et qu'elle ne présente aucune influence de l'anglais (1938, p. 58). Carbonneau (1944, p. 54), lui, précise que cette prononciation était courante en France au 14e siècle et qu'elle provenait de l'usage de la cour.

2. Méthodologie

2.1. Le corpus Frédéric-Landry des Îles-de-la-Madeleine

Le corpus utilisé dans la présente recherche comprend une sélection d'enregistrements tirés du corpus Frédéric-Landry des Îles-de-la-Madeleine (corpus Frédéric-Landry dans le reste de l'article). Ce corpus est composé d'entrevues ethnographiques provenant du fonds Frédéric-Landry, un fonds d'archives contenant des enregistrements de natures diverses en dépôt au Musée de la Mer des Îles de la Madeleine. Les entrevues ethnographiques rassemblées dans le corpus Frédéric-Landry sont des entrevues semi-dirigées de type « récits de vie » menées par des enquêteurs originaires des Îles de la Madeleine. Les entrevues ethnographiques ont déjà été utilisées par des sociolinguistes qui étudient le changement linguistique en diachronie (Martineau, 2019 par exemple). Le corpus Frédéric-Landry est d'une durée totale de 19 heures 33 minutes. Il compte 33 entrevues réalisées à partir des années 1970 auprès de 35 locutaires, 18 femmes et 17 hommes, nés entre 1878 et 1922 (pour une présentation détaillée du corpus, voir Trudeau, 2023, p. 40-62). Ce corpus a été versé au Fonds de données linguistiques du Québec (FDLQ)[4]. Comme nous nous intéressons à l'usage des locutaires nés au 19e siècle, nous avons sélectionné 18 des 33 entrevues du corpus Frédéric-Landry pour la présente recherche,

[4]https://fdlq.recherche.usherbrooke.ca/corpus/corpus-frederic-landry.html

ce qui correspond à 11 heures et 46 minutes d'enregistrement. Ces 18 entrevues ont été réalisées entre 1972 et 1991 auprès de 17 locutaires, huit femmes et neuf hommes nés à la fin du 19e siècle, entre 1878 et 1900. Précisons que, si une des limites de ce corpus est que les locutaires étaient âgés lors de la réalisation des entrevues, il est peu probable que l'âge des locutaires lors des entrevues ait une incidence significative sur l'interprétation des résultats que nous avons obtenus. Comme l'ont montré Blondeau, Sankoff et Charity (2002) et Sankoff (2019), des traits appartenant à la composante morphosyntaxique du vernaculaire d'un locuteur changent généralement peu au cours de sa vie adulte. C'est le cas, par exemple, de l'usage de l'auxiliaire *être* ou *avoir* avec les verbes intransitifs (*j'ai tombé* ou *je suis tombé*) (Sankoff, 2019). Ainsi, nous considérons que les entrevues sélectionnées nous permettent d'étudier la morphosyntaxe du français madelinot du début du 20e siècle.

2.2. Les variables à l'étude

Pour répondre à notre objectif de recherche, nous avons sélectionné trois variables morphosyntaxiques qui comptent chacune une variante considérée comme un stéréotype grammatical du français acadien traditionnel (ici, en gras) : l'expression de la première personne du pluriel (formes ***je …-ons***/*on …-Ø*/*nous …-ons*); l'adverbe de négation (***point***/*pas*); la désinence de la troisième personne du pluriel (***-ont***/*-ent*).

Ces trois variables ont fait l'objet de nombreux travaux en français québécois et acadien, comme nous le verrons dans la prochaine section. Leur étude permet de mieux situer leur usage en français madelinot par rapport à celui répertorié dans les deux grandes variétés de français nord-américaines. Il importe de préciser que, même si trois des variantes étudiées sont considérées comme des « stéréotypes » du français acadien, deux de ces trois variantes sont aussi attestées historiquement en français québécois : la forme *je …-ons* à la première personne du pluriel et l'adverbe de négation *point* (Martineau, 2018).

3. RÉSULTATS

3.1. L'EXPRESSION DE LA PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL

3.1.1. L'EXPRESSION DE LA PREMIÈRE PERSONNE DU PLURIEL EN FRANÇAIS LAURENTIEN ET EN FRANÇAIS ACADIEN

Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous étudions trois formes pronominales de la première personne du pluriel : le pronom clitique sujet *je* avec la désinence *-ons* (forme *je …-ons*) (1), le pronom clitique sujet *on* avec la désinence zéro (*Ø*) (forme *on …-Ø*) (2) et le pronom clitique sujet *nous* avec la désinence *-ons* (forme *nous …-on*s) (3) :

(1) DuT : Il a dit « si vous aviez, si vous vouliez venir m'aider », il a dit « ***j'aurions***, on aurait, sauvé ce bœuf-là ». (108_DT)
(2) DuT : Il a dit « si vous aviez, si vous vouliez venir m'aider », il a dit « j'aurions, ***on aurait***, sauvé ce bœuf-là ». (108_DT)
(3) Descendez icitte, ***nous*** filer***ons*** votre fil. – Nouveau-Brunswick (King, 2013 : 40)

La forme *je… -ons* est utilisée dès le moyen français (14e-15e siècles) (King, Martineau et Mougeon, 2011, p. 472-473). Son emploi, particulièrement chez la classe supérieure, est critiqué dès le 16e siècle, si bien que, à l'époque de la colonisation (King, Martineau et Mougeon, 2011, p. 472-473), la variante n'est employée, en France, que par les membres de classes sociales inférieures (King, Martineau et Mougeon, 2011, p. 484). Au 19e siècle, la forme *je …-ons* disparaît de l'usage au Québec et est en régression en Acadie. Aujourd'hui, elle n'est utilisée que par certains locutaires âgés habitant dans des communautés acadiennes isolées (King, 2013, p. 45; Martineau, 2018, p. 304, p. 310). L'emploi de la forme par les Madelinots dans la première moitié du 20e siècle a été observé par Paul Hubert et Hector Carbonneau. Hubert précise toutefois que la forme est fautive et qu'elle est moins fréquente chez les jeunes (Hubert, 1938, p. 59). Carbonneau ne fait aucun commentaire normatif sur son emploi, mais il qualifie la forme d'« archaïsme » (Carbonneau, 1944, p. 65).

Nous avons examiné chaque contexte pour confirmer qu'il s'agissait bien d'une expression de la première personne du pluriel. Nous avons écarté les occurrences de la forme *on …-Ø* qui avaient une valeur impersonnelle. Pour la forme *je …-ons*, nous

avons mis de côté les occurrences où la référence était (ou pouvait être) la première personne du singulier. L'ensemble des occurrences restantes a été codé et analysé.

3.1.2. RÉSULTATS ET ANALYSE

Dans les entrevues étudiées, nous avons relevé 1 791 contextes d'expression de la première personne du pluriel. La forme *on …-Ø* est, à quelques exceptions près, la seule forme employée par les locutaires (voir tableau 1). L'absence de la forme *nous …-ons*, associée à l'écrit ou à un contexte formel à l'oral (King, Martineau et Mougeon, 2011, p. 474), correspond à ce qui a été documenté ailleurs en français québécois (Blondeau, 2003; Laberge, 1977). La non-attestation de cette variante est un indice que les entrevues du corpus se sont déroulées dans un cadre informel. Plusieurs caractéristiques des entrevues ont pu contribuer à créer ce cadre où les locutaires n'ont pas ressenti le besoin de porter une attention particulière à leur langage. D'abord, les entrevues se sont déroulées dans un environnement où les locutaires se sentaient à l'aise, la plupart du temps à leur domicile. Aussi, les locutaires connaissaient les enquêteurs, qui sont originaires des Îles de la Madeleine. Enfin, les entrevues sont de format semi-dirigé, et les locutaires étaient libres de choisir le sujet de la discussion, même si celui-ci devait porter sur leurs souvenirs de jeunesse.

***Nous… -ons* (%)**	***On …-Ø* (%)**	***Je …-ons* (%)**	**Total**
0 (0)	1 788 (99,83)	3 (0,17)	1 791

Tableau 1 : Expression de la première personne du pluriel, taux d'emploi généraux

Le taux d'emploi presque nul pour la variante *je …-ons* ne va pas dans le sens de l'hypothèse de Falkert (2010), selon laquelle cette variante associée au français acadien traditionnel aurait dû être attestée dans l'usage des locutaires nés au tournant des 19e et 20e siècles, ni dans celui des commentaires d'Hubert (1938, p. 59). De fait, la forme n'est plus en usage chez les locutaires madelinots étudiés, nés dans le dernier quart du 19e siècle. Les trois occurrences relevées sont utilisées par deux hommes, qui sont aussi les deux plus vieux locuteurs du corpus : HA, né en 1878, en a produit deux (4-5), et DuT, né en 1880, en a produit une (6).

(4) EQ : En aviez-vous beaucoup de brebis ?

HA : ***J'avions*** une douzaine de pièces. Ah, oui, mais on en tuait de temps en temps, tu sais, quand on en a besoin. (083_HA)

(5) EQ : Dans ce temps-là, vous pouviez pas aller chercher votre fille euh. HA : Non, non. ***J'avions*** pas de voiture, dans ce temps-là, il y avait pas de char. (083_HA)

(6) DuT : Il a dit « si vous aviez, si vous vouliez venir m'aider », il a dit « ***j'aurions***, on aurait, sauvé ce bœuf-là ». (108_DT)

3.2. L'ADVERBE DE NÉGATION

3.2.1. L'ADVERBE DE NÉGATION EN FRANÇAIS LAURENTIEN ET EN FRANÇAIS ACADIEN

Au 18e siècle, deux adverbes de négation sont employés en alternance, tant en France qu'au Québec et en Acadie, *pas* (7) et *point* (8) :

(7) MOB : Mais, euh, s/, vous savez que euh, au Couvent, on était ***pas*** pauvres pauvres, mais on était ***pas*** riches. (083_MOB)

(8) […] moi, je veux ***point*** regarder ça, je veux ***point*** entendre ça. – Nouvelle-Écosse (Neumann-Holzschuh et Mitko, 2018, p. 591)

Dès le 19e siècle, *point* est en forte régression en France et au Québec, si bien qu'à la fin du siècle, la variante est presque disparue de l'usage dans ces deux communautés (Martineau, 2005, p. 198, p. 202-204). En Acadie, bien que l'emploi de la variante diminue aussi durant cette période, elle se maintient dans les régions de Pubnico et de la Baie Sainte-Marie au 20e siècle (Flikeid, 1994; Comeau, 2007; Martineau, 2014, cités dans Roussel, 2020, p. 68-69). L'une des raisons évoquées pour expliquer le maintien de *point* dans ces communautés est leur isolement : plus la communauté est isolée, plus le taux d'emploi de *point* est susceptible d'être élevé (Neumann-Holzschuh et Mitko, 2018, p. 591; Martineau, 2014, p. 30). Au milieu du 20e siècle, Carbonneau affirme qu'aux Îles de la Madeleine, *point* « s'emploie encore couramment au lieu de *pas*, surtout chez les vieillards » (Carbonneau, 1945, p. 34).

3.2.2. RÉSULTATS ET ANALYSE

Au total, 1 734 contextes de négation où la variation était possible ont été relevés dans le corpus. Dans l'ensemble de ces contextes, aucune occurrence de l'adverbe de négation *point* n'a été recueillie. Le changement vers la généralisation de l'emploi de

l'adverbe de négation *pas* était donc déjà terminé lorsque les locutaires du corpus ont acquis leur vernaculaire. À la lumière de ces résultats, nous postulons que *point* a cessé d'être utilisé au plus tard au cours du 19e siècle aux Îles de la Madeleine, soit à la même époque que dans la majorité des communautés acadiennes.

Si les résultats obtenus sont cohérents avec les recherches antérieures sur l'évolution de la variable dans la majorité des variétés de français d'Amérique du Nord, ils ne vont pas dans le sens de l'hypothèse de Falkert (2010) sur l'évolution du français madelinot. En effet, on ne retrouve pas ce trait dans la variété alors qu'il fait partie des traits morphosyntaxiques associés au français acadien traditionnel de l'époque selon la typologie de Karin Flikeid (1997). Il importe de rappeler que l'hypothèse sur le conservatisme du français madelinot jusqu'au milieu du 20e siècle formulée par Falkert (2010) se base sur la présence, dans la variété, des traits retenus par Flikeid dans sa typologie.

3.3. La désinence de la troisième personne du pluriel

3.3.1. La désinence de la troisième personne du pluriel en français laurentien et en français acadien

Les deux formes de la désinence de la troisième personne du pluriel analysées dans cette recherche sont la désinence *-ont* (9) et *-ent* (10) :

(9) AD : Ils ***faisiont*** des gâteaux pis là on se rassemblait pis on allait, on veillait dans une, dans une maison, manger ce gâteau-là. (066_AD)

(10) MOB : Quand on a fêté nos soixante ans, les s/, les sœurs nous ***avaient*** chanté une chanson, composé une chanson. (083_MOB)

Au 18e siècle en France, l'emploi de la désinence *-ont* a une diffusion géographique limitée. Si la variante est bien implantée dans le Centre-Ouest, son utilisation est plus marginale dans le reste du domaine d'oïl (Martineau, 2005, p. 175, p. 187). Au 19e siècle, l'alternance *-ent/-ont* est attestée en Acadie seulement (Roussel, 2020, p. 83). La forme *-ont* est observée dans l'usage de locutaires et de scriptaires acadiens de toutes les classes sociales à cette époque. Au Québec, seule la forme *-ent* est attestée (Martineau, 2018, p. 311). Martineau (2014, p. 33) explique l'utilisation de la désinence *-ont* par la classe supérieure acadienne par sa faible

stigmatisation. Il demeure néanmoins que les membres de l'élite acadienne, qui sont davantage en contact avec le français québécois, emploient majoritairement la désinence standard *-ent*, alors que les membres des classes plus modestes préfèrent la désinence *-ont* (Martineau, 2014, p. 33).

Contrairement à d'autres variantes non standard qui ont connu une régression dans l'usage au cours du 20e siècle, *-ont* est encore attesté aujourd'hui dans la langue spontanée parlée dans la plupart des communautés acadiennes. Le maintien, jusqu'à aujourd'hui, de la désinence *-ont* à la troisième personne du pluriel dans de nombreuses communautés pourrait s'expliquer par la valeur identitaire dont elle s'est investie (Martineau, 2018, p. 314; Roussel, 2020, p. 84).

Aux Îles de la Madeleine, LeBlanc (2021) a relevé l'emploi de cette variante chez des locutaires nés au tournant du 20e siècle, mais dans une fréquence beaucoup moins importante que dans d'autres communautés acadiennes à la même époque : 25 % aux Îles de la Madeleine (LeBlanc, 2021, p. 134) par rapport à 71 % à Shippagan, par exemple (Roussel, 2020, p. 91). En revanche, dans les années 1930, Hubert observe que « [l]'emploi de la troisième personne du pluriel terminée en *ont* ou *iont*, *ils parlont*, *ils disont*, *ils aviont*, est passé de mode aux Îles-Madeleine » (Hubert, 1938, p. 60).

À l'instar de Beaulieu et Chicocki (2005, 2008), de LeBlanc (2021) et de Roussel (2020) et, par souci d'uniformité et de comparabilité de nos résultats avec ceux des études précédentes, les occurrences des verbes qui présentent des désinences en *-ont* dans leur forme standard, comme *ont* (*avoir*), *sont* (*être*), *vont* (*aller*) et *font* (*faire*) ont été codées comme des occurrences de la variante *-ent*.

3.3.2. Résultats et analyse

La variable a été repérée dans 1 220 contextes dans le corpus Frédéric-Landry. Le tableau 2 montre que, dans l'usage des locutaires du sous-corpus Frédéric-Landry, l'emploi de la désinence *-ont* à la troisième personne a été presque totalement remplacé par celui de la désinence *-ent*. Pour cette variable, le corpus révèle un changement vers la variante *-ent* très avancé – presque achevé même – dans l'usage du locutorat étudié, malgré quelques différences individuelles.

***-ent* (%)**	***-ont* (%)**	**Total**
1 177 (96,48)	43 (3,52)	1 220

Tableau 2 : Désinence de la troisième personne du pluriel, taux d'emploi généraux

Comme le nombre d'occurrences est plus important que celui des deux autres variantes associées au français acadien traditionnel présentes dans l'étude, nous avons évalué la distribution individuelle de chaque variante (v. Figure 1[5]).

Comme l'illustre la figure 1 ci-dessous, la plupart des locutaires du sous-corpus Frédéric-Landry utilisent seulement -*ent*. Seuls trois locuteurs, trois hommes nés en 1878 (HA), en 1888 (AD) et en 1896 (JC) utilisent occasionnellement *-ont*. À eux seuls, ces trois locuteurs ont produit 38 des 43 occurrences relevées dans le corpus (88,37 %). Aucune caractéristique sociodémographique ou professionnelle distinctive commune à ces trois locuteurs ne permet d'expliquer cette différence. Ainsi, comme pour les variables précédentes, le très faible taux d'emploi de la variante *-ont*, associée à un français acadien traditionnel, ne va pas dans le sens de l'hypothèse de Falkert (2010). L'usage observé diffère aussi de celui relevé dans d'autres communautés acadiennes à la même époque, puisque l'emploi de la désinence *-ont* est courant dans plusieurs communautés acadiennes (King, 2013, p. 45), au Nouveau-Brunswick notamment (Roussel, 2020, p. 93). Enfin, le taux d'emploi de *-ont* est aussi plus bas dans nos données que dans celles de LeBlanc (2021, p. 134) qui, pour rappel, a relevé une fréquence d'emploi de *-ont* de 25 % chez des locutaires nés aux Îles de la Madeleine à la même époque que les locutaires de notre corpus (1874-1929).

[5] Au-delà du taux d'emploi de *-ont* par locuteur, le nombre d'occurrences de *-ont* par locuteur varie aussi grandement.

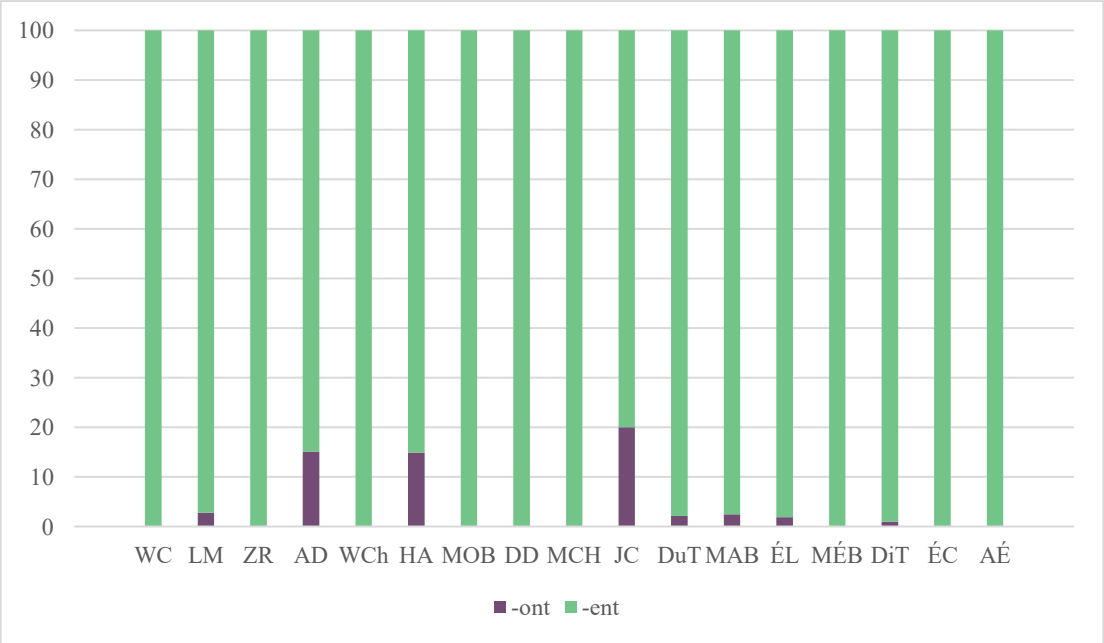

Figure 1 : Fréquences d'emploi par locutaire (%)

En résumé, nos résultats diffèrent de ceux attendus pour les trois variables à l'étude. Ils infirment l'hypothèse de Falkert selon laquelle, au début du 20e siècle, le français madelinot était plus près du français acadien « traditionnel » et présentait plusieurs des traits stéréotypés du français acadien, notamment les traits réputés les plus conservateurs/traditionnels de cette variété. L'analyse du corpus remet également en question les remarques de Hubert (1938, p. 59) et de Carbonneau (1944, p. 65, 1945, p. 34) qui suggéraient que la forme *je ...-ons* et l'adverbe de négation *point* étaient encore en usage aux Îles de la Madeleine dans la première moitié du 20e siècle.

4. Discussion

À la lumière de nos résultats, nous nous posons les questions suivantes :

1. Qu'est-ce que nos résultats nous disent sur les causes de l'évolution du français madelinot et sur sa chronologie ?

2. Pour ce qui est de la désinence de la troisième personne du pluriel, est-il possible que des différences dans la nature des données utilisées expliquent, du moins en partie, les différences entre nos résultats et ceux présentés par LeBlanc (2021) ?

3. Quelles conclusions pouvons-nous tirer des résultats de notre étude quant à la manière dont les recherches antérieures ont envisagé le français madelinot et, plus largement, le français acadien ?

4.1. La contextualisation du changement linguistique aux Îles de la Madeleine

Les résultats obtenus permettent de formuler deux constats importants quant à la chronologie du changement linguistique en français madelinot pour les trois variantes étudiées. Premièrement, il est possible que ces formes n'aient jamais été utilisées par une majorité de Madelinots. Cette hypothèse n'est généralement pas envisagée dans les travaux recensés qui présument de la présence de traits acadiens traditionnels en français madelinot à une époque plus ancienne. Elle serait à valider par l'examen de données plus anciennes, si de telles données existent. Deuxièmement, si les formes examinées ont déjà été en usage aux Îles de la Madeleine, leur déclin doit avoir eu lieu au plus tard au cours de la deuxième moitié du 19e siècle, soit environ un siècle avant le changement supposé par Falkert (2010) sur l'évolution du français madelinot, et plus tôt que l'ont avancé LeBlanc (2021) et Comeau, King et LeBlanc (2016, 2022). Dans ce cas, la perte des traits traditionnellement associés au français acadien n'aurait pas été causée par les contacts avec le français québécois. En effet, les références historiques, ainsi que les témoignages des locutaires du corpus sur leur quotidien au début du 20e siècle (11) montrent que les contacts entre les Îles de la Madeleine et le Québec, bien que présents, n'étaient ni intenses, ni de longue durée à l'échelle communautaire (Fortin et Larocque, 2003), deux facteurs clés dans l'adoption, par des locutaires d'une communauté donnée, de traits provenant d'une autre langue ou d'une autre variété d'une même langue (Trudgill, 1986).

(11) EQ : Pis euh, il, il y avait du monde, des étrangers, qui travaillaient euh, dans les factries [de la Grande-Entrée] ? Du monde du Havre-aux-Maisons, euh.
AÉ : Ah oui oui, il y en avait de sur l'autre côté, oui, du Havre-aux-Maisons, des, que, (X).

> EQ : Du monde d'en dehors [des Îles de la Madeleine], il y en avait pas ?
> AÉ : Non pas d'en dehors. Ben d'en dehors, dans notre temps nous autres, il y en avait pas.

Quelle pourrait alors être la cause du changement linguistique en français madelinot ? Comeau, King et LeBlanc (2016, 2022) ainsi que LeBlanc (2021) proposent que la longue période d'établissement aux Îles de la Madeleine et l'origine diverse des nouveaux arrivants dans l'archipel puissent expliquer les différences avec des variétés acadiennes dites « hors contact », comme la Baie Sainte-Marie. Sur la base des connaissances actuelles sur la chronologie du peuplement des Îles de la Madeleine, nous proposons aussi de tenir compte des caractéristiques de chaque vague d'immigration pour mieux saisir comment l'expérience et l'usage de chacun peuvent avoir eu un effet sur la langue. Un premier groupe d'exilés acadiens qui compte quelques dizaines d'individus s'installe dans l'archipel depuis l'île Saint-Jean à partir de 1764. Un deuxième, qui compte plus de 250 personnes, arrive entre 1792 et 1793 en provenance de l'île française de Miquelon (Carbonneau, 2016, p. 79-81). Au 19e siècle, des familles acadiennes originaires de communautés du Cap-Breton arrivent aux Îles de la Madeleine et s'installent majoritairement dans la paroisse de L'Étang-du-Nord, sur l'île du Cap-aux-Meules, sur le territoire qui deviendra le village de Fatima (Fortin et Larocque, 2003, p. 106-107; Carbonneau, 2016, p. 99-109; Turbide, 2025). Des personnes originaires du Québec et de France s'installent aussi aux Îles dans la même période (Carbonneau, 2016). L'immigration au 19e siècle et au 18e siècle est différente. Au 19e siècle, ce sont des familles de quelques individus ou des personnes seules qui s'installent dans l'archipel tandis qu'au 18e siècle, les groupes qui s'y établissent comptent plusieurs dizaines, voire des centaines, d'individus.

Selon les informations disponibles, dans la deuxième moitié du 19e siècle, les habitants des Îles de la Madeleine sont majoritairement des descendants acadiens issus du groupe de Miquelon. Entre la Déportation en 1755 (Landry et Lang, 2014) et leur arrivée aux Îles, les membres de ce groupe ont été rapatriés à de nombreuses reprises en France, notamment dans différentes villes de la côte Atlantique, comme Saint-Malo,

La Rochelle ou Cherbourg où ils ont séjourné pendant plusieurs années (Poirier, 1984). Même si l'hypothèse reste à confirmer, il est possible, voire probable, que ces contacts longs et intenses avec le français en usage dans les villes portuaires du nord-ouest de la France aient entraîné des changements dans la langue de ces exilés. Il faut préciser que le consensus chez les linguistes est qu'il existe en France, dès le 17e siècle, un français véhiculaire provenant de Paris et que celui-ci est en usage dans les centres urbains du domaine d'oïl dès l'époque de la colonisation (Poirier, 1994, p. 255-261), particulièrement dans les villes portuaires de la côte Atlantique (Hull, 1968, p. 255; Morin, 2002, p. 42). Le recul plus rapide en français madelinot des variantes dites *acadiennes* peut s'expliquer par les contacts de ce groupe avec le français parlé dans le nord-ouest de la France. Comme nous l'avons établi à la section 2.2, ces variantes étaient rares, en régression ou stigmatisées dans cette région dans la deuxième moitié du 18e siècle. Ainsi, si nous nous appuyons sur la conclusion de King, Martineau et Mougeon (2011), selon laquelle l'abandon des formes morphosyntaxiques anciennes est principalement causé par les pressions normatives et les contacts avec d'autres variétés de français (King, Martineau et Mougeon, 2011, p. 502), il est plausible que la grammaire du français du groupe de Miquelon ait été influencée par les contacts avec le français du nord-ouest de la France.

Nous savons aussi, grâce aux travaux de Trudgill (1986) et de Armstrong (2002), que les contacts intralinguistiques peuvent provoquer un processus de nivellement linguistique, c'est-à-dire « la suppression de différences linguistiques […] par accommodement réciproque dans les situations de contact » (Armstrong, 2002, p. 22). Aux Îles de la Madeleine au 18e siècle, ce nivellement pourrait s'être traduit par une adoption graduelle par la minorité – les descendants des familles exilées de l'île Saint-Jean au 18e siècle et les différents groupes familiaux et individus du Québec et de la Nouvelle-Écosse au 19e siècle – des usages de la majorité – les descendants d'exilés acadiens du groupe de Miquelon – dans l'ensemble de la communauté madelinienne. La progression des traits non stéréotypés pourrait avoir été causée en même temps par ce que Trudgill (1986) appelle le *principe d'accommodation*, c'est-à-dire que les Madelinots de cette époque qui ont les traits stéréotypés et non stéréotypés dans leur

vernaculaire ont pu éviter d'utiliser les traits stéréotypés qui n'étaient pas connus de la majorité au profit des traits communs à l'ensemble de la communauté.

4.2. L'INCIDENCE DE LA NATURE DES DONNÉES SUR L'ANALYSE DE LA LANGUE

Pour la désinence de la troisième personne du pluriel en particulier, la comparaison de nos résultats avec ceux de LeBlanc (2021), qui utilise des données orales de nature différente de celles du corpus Frédéric-Landry – des contes et des légendes notamment –, nous invite à explorer l'hypothèse selon laquelle la nature de la production orale des locutaires a une incidence sur leur pratique de la langue[6]. Pour cette variable, LeBlanc a relevé un taux d'emploi de la désinence *-ont* six fois plus élevé que celui observé dans le corpus Frédéric-Landry (25 % contre 3,52 %). Roussel (2020, p. 91), qui a étudié la désinence de la troisième personne du pluriel dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, a lui aussi remarqué une différence entre les taux d'emploi de la désinence *-ont* selon le type de données utilisées. Il a relevé une fréquence d'emploi de la désinence *-ont* de 71 % chez les locutaires d'un corpus de contes et légendes recueilli dans les années 1950. Dans un corpus d'entrevues ethnographiques de la même région recueilli en 1975, il a obtenu un taux d'emploi de la désinence *-ont* deux fois moins élevé que dans l'autre corpus, soit 36 % (Roussel, 2022).

Ces résultats vont dans le sens de notre comparaison pour le français madelinot et semblent indiquer que les locutaires utilisent une langue marquée par certains traits particuliers lorsqu'ils racontent des contes et des légendes. Ils nous amènent à partager les précautions émises par Martineau (2005, 2009, 2012) et Péronnet (1995a) lors de l'analyse de ce type de données. Elles avancent que le contexte de performance de la narration des contes folkloriques et le poids de la tradition orale (Martineau, 2005, p. 184) favoriseraient l'utilisation de traits linguistiques représentatifs de la langue du passé, mais ne « permet[tent] pas de décrire son évolution récente, encore moins son évolution en cours » (Péronnet, 1995a, p. 39). Ainsi, il est possible que les locutaires, lorsqu'ils racontent des contes ou des légendes, utilisent plus fréquemment des traits

[6] Pour rappel, les locutaires du corpus constitué par LeBlanc sont nés entre 1874 et 1929 (LeBlanc, 2021, p. 136), soit dans les mêmes années que les locutaires du corpus Frédéric-Landry.

issus du vernaculaire ou des archaïsmes associés à la tradition (Martineau, 2005, p. 190).

Les entrevues ethnographiques sont utilisées par certains sociolinguistes qui considèrent qu'elles présentent un intérêt pour la recherche puisque – même si elles proviennent d'une autre discipline et qu'elles n'ont pas été réalisées en vue d'étudier la langue – la méthodologie employée par les ethnographes est semblable à celle utilisée par les sociolinguistes dans les entrevues semi-dirigées. Par exemple, les entrevues ethnographiques sont souvent axées sur les souvenirs et la vie personnelle du participant, deux thèmes qui se retrouvent aussi dans les entrevues sociolinguistiques, puisqu'il a été démontré qu'ils favorisent l'emploi du vernaculaire (Labov, 1984, p. 32-33; Roussel, 2020, p. 50-52).

Enfin, il faut souligner une limite de ces entrevues, à savoir que le contexte d'entrevue et le statut de l'enquêteur dans la communauté peuvent avoir influencé l'usage des locutaires (voir, notamment Labov, 1972; Bell, 1984). Pour le corpus Frédéric-Landry en particulier, il est possible que le statut de Frédéric Landry, un prêtre, ait joué un rôle dans la production de variantes vernaculaire dans notre corpus. Son statut aurait pu amener les locutaires à éviter l'utilisation de traits saillants et stigmatisés. Le corpus Frédéric-Landry n'est toutefois pas le seul où on retrouve des entrevues réalisées par des personnes ayant un statut particulier. Dans le corpus utilisé par LeBlanc, par exemple, nous retrouvons aussi des enquêteurs ayant un statut particulier, comme Anselme Chiasson, un moine originaire de Chéticamp (LeBlanc, communication personnelle) qui a fait quelques séjours dans l'archipel[7]. LeBlanc a d'ailleurs aussi inclus des entrevues du fonds Frédéric Landry du Musée de la Mer dans son corpus (2021, p. 126). Les entrevues réalisées dans le milieu du 20e siècle sont souvent menées par des enquêteurs ayant un statut particulier dans la communauté. Par exemple, Roussel (2020) utilise dans sa thèse des entrevues réalisées par le Dr Dominique Gauthier, réalisées dans les années 1950. Le Dr Gauthier est né au Québec et a déménagé dans la région de Shippagan à l'âge adulte pour y pratiquer la médecine[8]. Une différence entre Landry, Chiasson et Gauthier est que Landry est un

[7]https://www.umoncton.ca/umcm-ceaac/files/umcm-ceaac/wf/wf/pdf/intro213.pdf
[8]https://www1.gnb.ca/0003/pages/fr/nb_aut-f.asp?CODE=DS

membre de la communauté des Îles de la Madeleine alors que les deux autres ne sont pas membres des communautés qu'ils étudient. Aussi, il faut souligner que la majorité des entrevues du corpus analysé dans cette étude ne sont pas réalisées par Landry, mais par ses jeunes collaborateurs eux aussi originaires des Îles de la Madeleine.

4.3. Le rôle des représentations linguistiques sur la recherche en français madelinot

Certaines études qui se sont penchées sur le français madelinot, et plus généralement le français acadien, adhèrent à ce que Martineau qualifie de « poursuite idéologique de la pureté » (Martineau, 2018, p. 299). L'idéologie de la pureté ajoute une perspective historique à l'approche comparative. Ainsi, pour le français madelinot, les chercheurs souscrivant à cette idéologie valorisent parfois l'étude de certains traits saillants du vernaculaire propre aux communautés acadiennes en les rattachant à la langue qui était en usage dans l'Acadie historique. La principale conséquence de l'adoption de cette perspective sur la langue est que l'appartenance ou non d'une variété au français acadien passe par la présence de quelques traits saillants ou archaïques, considérés comme près des usages de l'ancienne Acadie. Ainsi, « on reconduit de façon implicite une valorisation de la filiation avec les origines; à cette valorisation s'ajoute alors l'idée d'une dérive nécessairement négative par rapport à cette filiation » (Martineau, 2018, p. 317). Arrighi (2014) indique aussi que l'étude répétée, dans une variété donnée, de quelques traits saillants issus de pratiques qui dévient de ce qui est attendu par la norme peut « figer cette langue dans l'exotisme linguistique qui mène à la stéréotypie » (Arrighi, 2014, p. 120). France Martineau (2018, p. 317-318) observe pour sa part que la recherche de traits propres au français acadien a eu pour conséquence la mise sous silence, volontaire ou non, de la présence de ces mêmes traits dans d'autres variétés, en français québécois par exemple. On retrouve un raisonnement qui fait écho à l'idéologie de la pureté dans l'échelle de conservatisme des variétés de français acadien de Karin Flikeid (1997) qui prend comme point de référence les « older stages of Acadian French, many features of which are still present in the more conservative contemporary varieties » (Flikeid, 1997, p. 317). Lorsqu'elle utilise comme point de départ de sa comparaison les traits

archaïques, la comparaison des variétés qui en présentent moins s'effectue dans une perspective de perte par rapport à ce point de référence. Dans ce contexte, « [l]a notion même de *perte* suggère un manque, par rapport à une notion plus objective de changement » (Martineau, 2018, p. 301).

L'idéologie de la pureté peut aussi transparaître dans la sélection des locutaires. Ainsi, pour étudier un « parler régional pur » (Flikeid, 1989, p. 197), les locutaires choisis sont ceux qui sont les plus susceptibles de présenter un vernaculaire conservateur, c'est-à-dire des personnes âgées, peu mobiles, peu scolarisées et vivant dans des communautés rurales et homogènes (Flikeid, 1989, p. 197; Arrighi, 2014, p. 110-112). Pour le français acadien, à ces critères s'ajoute celui de la filiation acadienne. Les locutaires étudiés doivent avoir des ancêtres acadiens puisque « le français acadien est le français parlé par les Acadiens, c'est-à-dire par les descendants des colons français qui fondèrent l'Acadie en 1604 » (Péronnet, 1995b, p. 399). Une partie plus ou moins grande de locutaires d'une communauté, qui sont en contact avec la langue en usage dans toute la communauté potentiellement depuis plusieurs générations, est donc exclue des recherches qui s'inscrivent dans cette perspective simplement parce qu'ils ne sont pas des descendants d'Acadiens. Arrighi conclut que, dans plusieurs recherches sur le français acadien, dont celles de Péronnet (1995b) et de Flikeid (1989, 1997) « les données servant de base à la description étaient au moins partiellement "choisies" en vue des objectifs de recherche » (Arrighi, 2014, p. 112).

Pour le français madelinot, les remarques de Hubert et de Carbonneau sont ancrées dans l'idéologie de la pureté. Leur démarche s'inspire de celle qu'adopte Pascal Poirier, dont l'objectif, à l'époque, est de contribuer à « la réhabilitation du parler franco-acadien » (Poirier, 1928, p. 7), notamment par la démonstration que le français des Acadiens tire ses origines des parlers régionaux de France du 17e siècle. Pour y parvenir, il cherche à démontrer la filiation de nombreux particularismes phonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux stigmatisés ou saillants du français acadien avec les français et dialectes en usage historiquement en France, et plus particulièrement, dans les régions d'origine des colons acadiens, afin de les légitimer. À l'instar de Poirier, Carbonneau et Hubert examinent les particularismes et les archaïsmes présents dans le français madelinot avec deux objectifs en tête. Le premier est de démontrer que les

traits qu'ils présentent tirent leurs origines du français parlé autrefois en France. Ils s'appuient sur des extraits d'œuvres littéraires de France pour soutenir leurs propos. Le deuxième objectif, moins explicite, est de montrer que s'il existe une filiation entre le français madelinot et le français acadien décrit par Pascal Poirier – Carbonneau le qualifie de « rameau détaché de l'idiome acadien » (Carbonneau, 1944, p. 49) –, les Madelinots ont une langue qui leur est propre et qui est donc différente à bien des égards du français parlé au Québec et dans les Maritimes : « [u]n étranger qui débarque aux Îles s'aperçoit vite, à son premier contact avec les gens, qu'il n'est plus au pays de Québec et qu'il n'est pas chez les Acadiens des Maritimes » (Hubert, 1938, p. 55). Pour finir, l'affirmation, par Carbonneau et Hubert, de la présence contemporaine ou passée des trois variantes que nous avons étudiées en français madelinot permet aussi de renforcer l'idée selon laquelle les Madelinots auraient été isolés jusqu'au 20e siècle et que, grâce à cet isolement, ils auraient conservé une langue près du français parlé dans l'ancienne Acadie.

> J'ai essayé, dans cette modeste étude, de retracer l'origine d'un parler qui s'est figé dans sa vétusté, grâce à l'isolement dont il s'est entouré depuis plus de trois siècles. […] [C]es quelques exemples suffisent à témoigner du soin jaloux que les Madelinois ont mis à conserver, loin de toutes les atteintes, cette partie de leur patrimoine qu'ils vénèrent à l'égal de leur religion, ce parler si expressif, si viril et si charmant, qui s'accroche à leurs rochers, à leurs métiers, à leurs croyances comme à tout ce qu'ils aiment, pour ne pas mourir. (Carbonneau, 1944, p. 66)

> Pascal Poirier disait en 1914 : « C'est aux Îles-Madeleine que le type acadien s'est le mieux conservé. » Il pourrait dire en 1937 que, de tous les groupes acadiens, ce sont les Madelinots qui ont le mieux gardé l'héritage français et la tradition acadienne. (Hubert, 1938, p. 54)

Conclusion : le français madelinot, une fenêtre sur le changement linguistique du français en Amérique du Nord

Dans le cadre de cet article, nous avons examiné trois formes traditionnellement associées au français acadien afin d'évaluer leur utilisation en français madelinot du tournant du 20e siècle. Nous voulions vérifier l'hypothèse du conservatisme de la grammaire du français madelinot avant un changement rapide dans la deuxième moitié

du 20e siècle, qui se serait traduit par l'adoption de traits associés au français québécois et à la baisse généralisée des emplois associés au français acadien traditionnel dans la variété. Nos résultats remettent cette hypothèse en question puisque nous avons montré que les trois formes analysées, utilisées pour établir le conservatisme d'une variété par Flikeid (1997) et d'autres sociolinguistes (notamment Falkert, 2010 pour les Îles de la Madeleine), ne sont plus ou presque plus en usage chez les locutaires du corpus étudié.

Nous avons discuté de la possibilité que le changement linguistique en français madelinot se soit produit à l'époque de l'exil des Acadiens qui a suivi la Déportation, et non au 20e siècle, et qu'il ait été causé par le contact linguistique avec d'autres variétés de français, notamment celles en usage dans les villes portuaires de la côte Atlantique. Nous avons aussi proposé que la nature des données puisse avoir une incidence sur les résultats obtenus. Plus précisément, nous avons avancé que l'analyse de contes ou de légendes peut se traduire par des fréquences plus élevées de traits considérés comme des archaïsmes ou associés à la langue populaire que ce que le locuteur produit dans son vernaculaire. Finalement, nous nous sommes questionnées sur l'influence des représentations linguistiques, en particulier de l'idéologie de la pureté, sur la recherche sur le français madelinot et avons tenté de comprendre comment elle avait pu modeler l'imaginaire linguistique des chercheurs qui ont étudié la variété.

Notre recherche contribue à l'avancement des connaissances sur les caractéristiques de la morphosyntaxe du français madelinot au tournant du 20e siècle, puisqu'elle offre de nouvelles données sur l'usage de trois variables morphosyntaxiques dans la variété à cette époque. Ce travail n'est toutefois qu'une première étape en vue d'une description plus complète de la variété. Nous comptons poursuivre sa caractérisation dans nos recherches futures en étudiant d'autres traits morphosyntaxiques qui ne sont pas considérés comme des stéréotypes du français acadien à partir d'un corpus d'entrevues ethnographiques plus vaste.

REMERCIEMENT

Nous remercions les professeurs Wim Remysen (Université de Sherbrooke) et Basile Roussel (Université de Moncton, campus de Shippagan) pour leur relecture

attentive de cette recherche, ainsi que pour leurs commentaires et suggestions au fil de la rédaction de cet article.

BIBLIOGRAPHIE

Armstrong, N. (2002). Nivellement et standardisation en anglais et en français. *Langage et société*, *102*, 5-32.

Arrighi, L. (2014). Le français parlé en Acadie : description et construction d'une « variété ». *Minorités linguistiques et société*, *4*, 100-125.

Beaulieu, L. et Chicocki, W. (2005). Facteurs internes dans deux changements linguistiques affectant l'accord sujet-verbe dans une variété de français acadien. Dans P. Brasseur et A. Falkerts (dir.), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques* (p. 171-186). L'Harmattan.

Beaulieu, L. et Chicocki, W. (2008). La flexion postverbale *-ont* en français acadien : une analyse sociolinguistique. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, *53*(1), 35-62.

Bell, A. (1984). Language style as audience design. *Language in Society*, *13*(2), 145-204.

Blondeau, H. (2003). The Old *Nous* and the New *Nous* : A Comparison of 19th and 20th Century Spoken Quebec French. *U. Penn Working Papers in Linguistics*, *9*(2), 1-14.

Blondeau, H., Sankoff, G. et Charity, A. (2002). Parcours individuels dans deux changements linguistiques en cours en français montréalais. *Revue québécoise de linguistique*, *31*(1), 13-38.

Carbonneau, H. (1944). Le parler des Madelinois. *Mémoires de la Société royale du Canada*, *3*(38), 49-66.

Carbonneau, H. (1945). Les Archaïsmes du parler madelinois. *Mémoires de la Société royale du Canada*, *3*(39), 19-38.

Carbonneau, H. (1948). Nos vieilles façons de dire aux îles de la Madeleine. *Les Archives de Folklore*, *3*, 83-107.

Carbonneau, P. (2016). *Découverte et peuplement des Îles-de-la-Madeleine* (2e éd.). La Morue verte.

Comeau, P. (2007). Pas *vs.* Point *: Variation in Baie Sainte-Marie Acadian French* [communication orale]. New Ways of Analysing Variation, University of Pennsylvania.

Comeau, P., King, R. et LeBlanc, C. L. (2016). The Future's Path in Three Acadian French Varieties. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, *22*(2), 21-30.

Comeau, P., King, R. et LeBlanc, C. L. (2022). Continuity and change in the evolution of French yes-no questions: A cross-variety perspective. *Diachronica.* https://doi.org/10.1075/dia.20029.com

Falkert, A. (2005a). À propos du rapport entre langue et identité aux Îles-de-la-Madeleine. Dans E. Szabo-Gillinger et K. Kürtösi (dir.), *(Re/de)constructing communities – (Ré/dé)construction des communautés*, (p. 7-28), CEACS.

Falkert, A. (2005b). Quelques spécificités du français acadien des Îles-de-la-Madeleine. Dans P. Brasseur et A. Falkert (dir.), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques. Actes du colloque international « Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique » (Université d'Avignon) : 17-24 mai 2004*, (p. 71-82), L'Harmattan.

Falkert, A. (2006). La mutation achevée du connecteur *ça fait que* dans le français acadien des Îles-de-la-Madeleine. *Revue de l'Université de Moncton*, *37*(2), 39-53.

Falkert, A. (2009). La variable R dans le parler des Îles-de-la-Madeleine – vers une analyse pluridimensionnelle de la variation phonétique. Dans B. Bagola (dir.), *Français du Canada – français de France VIII. Actes du huitième colloque international (Trèves) : 12-15 avril 2007*, *23*, (p. 101-120), Niemeyer.

Falkert, A. (2010). *Le français acadien des Îles-de-la-Madeleine – Étude de la variation phonétique*. L'Harmattan.

Flikeid, K. (1994). Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine. Dans R. Mougeon et É. Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, (p. 245-326), Presses de l'Université Laval.

Flikeid, K. (1997). Structural Aspects and Current Sociolinguistic Situation of Acadian French. Dans A. Valdman (dir.), *French and Creole in Louisiana* (p. 255-286). Springer US.

Fortin, J.-C. et Larocque, P. (2003). *Histoire des Îles-de-la-Madeleine*. Presses de l'Université Laval.

Hubert, P. (1938). La langue française aux Îles-de-la-Madeleine. *Deuxième congrès de la langue française au Canada. Mémoires*, *1*, 54-75.

Hull, A. (1968). The Origins of New World French Phonology. *Word*, *24*(1-3), 255-269.

King, R. (2013). *Acadian French in Space and Time: A Study in Morphosyntax and Comparative Sociolinguistics*. Duke University Press.

King, R., Martineau, F. et Mougeon, R. (2011). The Interplay of Internal and External Factors in Grammatical Change: First-Person Plural Pronouns in French. *Language*, *87*(3), 470-509.

Laberge, S. (1977). *Étude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. https://www.researchgate.net/publication/332100423_Etude_de_la_variation_des_pronoms_sujets_definis_et_indefinis_dans_le_francais_parle_a_Montreal

Labov, W. (1972). *Sociolinguistic Patterns*, University of Pennsylvania Press.

Labov, W. (1994). *Principles of Linguistic Change. Volume I : Internal Factors*, Blackwell.

Labov, W. (2001). *Principles of Linguistic Change. Volume 2 : Social Factors*, Blackwell.

Labov, W. (2010). *Principles of Linguistic Change. Volume 3 : Cognitive and Cultural Factors*, Blackwell.

Landry, N. et Lang, N. (2014). *Histoire de l'Acadie* (2e éd.). Septentrion.

LeBlanc, C. L. (2013). Les interrogatives totales en français madelinot : continuité dans la filiation. Dans A. Barysevich, A. D'Arcy et D. Heap (dir.), *Proceedings of Methods XIV : Papers form the Fourteenth International Conference on Methods in Dialectology, 2011* (p. 90-101). Peter Lang.

LeBlanc, C. L. (2021). La morphologie verbale de la 3e personne du pluriel en français madelinot. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, *2021/1*(18), 117-150.

Martineau, F. (2005). Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien. *Revue canadienne de linguistique*, *50*(1-4), 173-213.

Martineau, F. (2009). Vers l'Ouest : les variétés laurentiennes. Dans L. Baronian et F. Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre : mélanges offerts à Yves Charles Morin* (p. 291-325). Presses de l'Université Laval.

Martineau, F. (2012). Les voix silencieuses de la sociolinguistique historique. In: F. Gadet (dir.), *Cahiers de linguistique. Construction des connaissances sociolinguistiques : variation et contexte social*, *38*(1), 111-135.

Martineau, F. (2014). L'Acadie et le Québec : convergences et divergences. *Minorités linguistiques et société*, *4*, 16-44.

Martineau, F. (2018). Variation et variétés : fluidité des frontières acadiennes et laurentiennes. Dans F. Martineau, A. Boudreau, Y. Frenette et F. Gadet (dir.), *Francophonies nord-américaines : langues, frontières et idéologies* (p. 297-328). Presses de l'Université Laval.

Martineau, F. (2019). Contacts francophones en Saskatchewan. *Études canadiennes/Canadian Studies*, *86*. https://doi.org/10.4000/eccs.2770

Morin, Y.-C. (2002). Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec. *Revue québécoise de linguistique*, *31*(1), 39-78.

Neumann-Holzschuh, I. et Mitko, J. (2018). *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane avec un aperçu sur Terre-Neuve*. De Gruyter.

Péronnet, L. (1995a). L'apport de la tradition orale à la description linguistique. *Francophones d'Amérique*, *5*, 37-44.

Péronnet, L. (1995b). Le français acadien. Dans P. Gauthier et T. Lavoie (dir.), *Français de France et français du Canada : les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie* (p. 399-439). Cendre d'études linguistiques Jacques Goudet.

Poirier, C. (1994). La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications. Dans R. Mougeon et É. Beniak (dir.), *Les origines du français québécois* (p. 237-273). Presses de l'Université Laval.

Poirier, M. (1984). *Les Acadiens aux îles Saint-Pierre et Miquelon, 1758-1828 : 3 déportations – 30 années d'exil*. Les Éditions d'Acadie.

Poirier, P. (1928). *Le parler franco-acadien et ses origines*. Imprimerie franciscaine missionnaire.

Poplack, S. et St-Amand, A. (2009). Les *Récits du français québécois d'autrefois* : reflet du parler vernaculaire du 19e siècle. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, *54*(3), 511-546.

Roussel, B. (2020). *À la recherche du temps (et des modes) perdu(s) : Une étude variationniste en temps réel du français acadien parlé dans le nord-est du Nouveau-Brunswick* [thèse de doctorat, Université d'Ottawa]. Thèses Canada. https://ruor.uottawa.ca/items/c9f21b2a-d805-4ade-a92d-a889d110b157

Roussel, B. (2022). *À l'écoute du passé : la pertinence des corpus patrimoniaux dans l'étude du français acadien en temps réel* (communication orale), 1971-2021 : 50 ans de corpus montréalais, Montréal.

Sankoff, D. (1988). Sociolingusitics and sintactic variation. Dans F. Newmeyer (dir.), *Linguistics : the Cambridge Survey*, (p. 140-161), Cambridge University Press.

Sankoff, G. (2019). Language Change across the Lifespan : Three Trajectory Types. *Language*, *95*(2), 197-229.

Tagliamonte, S. A. (2006). *Analysing Sociolinguistic Variation*, Cambridge University Press.

Tagliamonte, S. A. (2012). *Variationist Sociolinguistics : Change observation, Interpretation*, Wiley-Blackwell.

Trudeau, F. (2023). *Regard sur le français madelinot d'empremier : une étude sociolinguistique de traits morphosyntaxiques stéréotypés du français acadien en français madelinot au tournant du 20e siècle* [mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke]. Savoirs UdeS. http://hdl.handle.net/11143/20182

Trudgill, P. (1986). *Dialects in Contact.* Blackwell.

Turbide, R. (2025, 15 Août). *L'Acadie au cœur des Îles.* (communication orale), Musée de la Mer des Îles de la Madeleine.